

01 avr 2005 -02:00

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht et le Ministre de la Coopération au développement Armand De Decker ont nommé le Ministre d'Etat, Jos Geysels, ambassadeur spécial ayant pour mission de stimuler l'Institution Building

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht et le Ministre de la Coopération au développement Armand De Decker ont nommé le Ministre d'Etat, Jos Geysels, ambassadeur spécial ayant pour mission de stimuler l'Institution building, en particulier, dans ces pays qui ont été en proie, dans un passé récent, à de grands déchirements conflictuels.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht et le Ministre de la Coopération au développement Armand De Decker ont nommé le Ministre d'Etat, Jos Geysels, ambassadeur spécial ayant pour mission de stimuler l'Institution building, en particulier, dans ces pays qui ont été en proie, dans un passé récent, à de grands déchirements conflictuels.

Bruxelles, le 01-04-2005 Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht et le Ministre de la Coopération au développement Armand De Decker ont nommé le Ministre d'Etat, Jos Geysels, ambassadeur spécial ayant pour mission de stimuler l'Institution building, en particulier, dans ces pays qui ont été en proie, dans un passé récent, à de grands déchirements conflictuels. La reconstruction et l'organisation d'un bon fonctionnement institutionnel sont, pour de tels pays, d'une importance capitale en tant que base de développement ultérieur. Geysels a reçu comme mandat spécifique d'examiner dans quelle mesure l'expertise et le soutien belges peuvent contribuer à remplir les conditions essentielles qui permettront l'organisation pleinement réussie de la reconstruction de la structure étatique dans ces pays-là. La Belgique a en effet beaucoup d'expérience dans l'élaboration d'arrangements qui tiennent compte des souhaits des différentes régions et groupes de population et qui favorisent le dialogue. Cela peut aller de la rédaction d'une constitution, du renforcement de l'appareil judiciaire, du soutien à une administration de qualité au développement de structures étatiques équilibrées et à la promotion de la bonne gouvernance. En outre, favoriser l'auto-organisation de la population ou de groupes déterminés peut contribuer nettement à apaiser les besoins et à fournir un fondement solide à la société civile. Ainsi, actuellement, une équipe d'experts belges aide à la rédaction d'une constitution congolaise et à l'organisation des élections. Cela s'est déjà passé antérieurement pour Chypre et, plus récemment, la Belgique a offert son expertise pour l'élaboration de la constitution irakienne. Il va de soi que la reconstruction des structures des pays concernés est un élément important de la politique étrangère. Mais un tel soutien peut également constituer une part essentielle de la coopération au développement dans une région déterminée.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)